



Patrick 06 72 04 24 55

Sortie petite journée du dimanche 21 février 2021

Morigny-Champigny / Forêt de la Barre et Hameau des Croubis

Rendez-vous :

10h sur place, parking du complexe sportif Jean Coulombel, avenue Général de Gaulle à Morigny, se garer à gauche de l'entrée

C'est à environ 40 km de Paray, compter 45 mn pour y aller

GPS du parking 48.453547 2.191565

Carte IGN 1/25000^{ème} 2216ET

Sortie animée par Patrick, avec Denis, Jean-Pierre et Catherine

Inscription préalable obligatoire, sortie limitée à 20 personnes maximum (en plus des 4 animateurs) **avec respect des gestes barrière Covid. Pour s'inscrire, cliquer [ici](#)**

Pour visualiser les inscriptions, cliquer [ici](#)

Descriptif

Boucle de 14 km avec quelques descentes et grimpettes parfois un peu raides mais larges et sans difficultés. Alternance de villages, plaines et forêts. Dénivelé cumulé environ 200m

Parcours

Départ Sud puis S-E, on est rapidement dans le bois de la Garenne vers l'Est, légère montée régulière vers le plateau. Après avoir longé le bois N-E, un passage en plaine N-O nous mène au bois de la Barre, récemment aménagé avec de nombreux panneaux explicatifs. On suivra le chemin des ânes, le chemin creux, le chemin des carriers, à nouveau le chemin des ânes avec un petit AR pour un beau panorama, avec table d'orientation, sur la vallée de la Juine.

Après avoir traversé la D17, une ancienne voie romaine plein Sud nous ramène sur Champigny, vue sur le Château de Jeurre et sur de très belles villas

Face à la porte fortifiée de Villemartin, on part à gauche, nouvelle traversée de la D17, on continue plein Est jusqu'à la ligne HT, puis Sud, S-E et S-O à travers le bois de la Garenne et on retrouvera le parking par le trajet pris à l'aller

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route
Au croisement d'une **voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur
Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**
Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement
Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier